Les appareils Rosko sont conçus et certifiés pour un usage commercial seulement. Rosko n'assume aucune responsabilité pour toute chose, toute pièce, tout travail, toute défaillance d'une partie constituante ou autres dommages matériels ou corporels résultant de l'installation ou l'utilisation à des fins non commerciales ou résidentielles, y compris le danger de mort.

Avant de placer un appel de service, il est de la responsabilité du client de vérifier que le problème ne découle pas d'une mauvaise installation ou une alimentation énergétique déficiente, d'un mauvais réglage ou usage, car dans tous ces cas, les frais en découlant ne sont pas couverts par la présente Garantie limitée et à la seule charge exclusive du client.

Consultez le PROGRAMME DE GARANTIE LIMITÉE pour tous les détails.

ÉQUIPEMENT DE CUISSON

GARANTIE LIMITÉE D'UN (1) AN SUR LES PIÈCES ET LA MAIN D'OEUVRE

Rosko garantit à l'acheteur-utilisateur original que chaque nouvel appareil de cuisson est exempt de défaut de matériaux ou de fabrication, selon des conditions normales d'utilisation et un entretien préventif adéquat tel que recommandé par Rosko, pour une durée d'un (1) an à compter de la date de facturation ou au plus tard 15 mois suivant la date d'expédition, selon la date qui vient en premier. Rosko procèdera à la réparation ou au remplacement de la pièce défectueuse par une pièce équivalente ou de conception semblable selon les conditions et les taux établis par Rosko. Toute demande de service sous garantie doit être préalablement adressée au département du service à la clientèle Rosko qui émettra, le cas échéant, un numéro de préautorisation. Notez que le numéro de série qui apparait sur la fiche signalétique de votre appareil doit être lisible et non altéré et correspondre à celui inscrit sur votre copie de facture originale à fournir.

ÉQUIPEMENT DE LAVERIE ET MOBILIER

GARANTIE LIMITÉE D'UN (1) AN SUR LES PIÈCES ET LA MAIN D'OEUVRE

Rosko garantit à l'acheteur-utilisateur original que chaque nouvel équipement de laverie et mobilier est exempt de défaut de matériau ou de fabrication lors de la réception. La garantie s'applique uniquement si le produit est utilisé dans des conditions d'usages normales et à l'intérieur, si les limites de charge des fiches techniques sont respectées, si les indications des guides d'assemblages sont suivies, si un entretien préventif adéquat tel que recommandé par Rosko est effectué, pour une durée d'un (1) an à compter de la date de facturation ou au plus tard 15 mois suivant la date d'expédition, selon la date qui vient en premier. Rosko procèdera à la réparation ou au remplacement de la pièce défectueuse par une pièce équivalente ou de conception semblable selon les conditions et les taux établis par Rosko. Toute demande de service sous garantie doit être préalablement adressée au département du service à la clientèle Rosko qui émettra, le cas échéant, un numéro de préautorisation.

ACIER INOXYDABLE

La garantie ne couvre pas la décoloration et la corrosion de surface dû à l'usage de produits à base d'acide ou de chlore dans nos équipements.

L'acier inoxydable est vulnérable à la contamination, alors veillez à ne pas utiliser les produits suivants :

- Produits chimiques de construction
- Solvants (ex : solvants de plomberie en PVC, etc...)
- Nettoyants pour le coulis de céramique
- Nettoyants pour l'argent
- Nettoyants domestiques contenant du chlore
- Contact prolongé avec l'eau de javel
- Contact prolongé avec l'acier ordinaire (ex : boîte de conserve, laine d'acier, etc...)
- Contact prolongé avec nourriture corrosives (fruit acidulé, sel, vinaigre

Si l'un des produits énumérés précédemment entre en contact avec l'acier inoxydable, rincez-le immédiatement avec beaucoup d'eau puis asséchez-le après chaque utilisation.

Pour faire disparaitre les taches, veuillez utiliser un nettoyant crème tel que « Ber Keepers Friend® », un poli doux et non-abrasif ou un tampon à récurer anti-égratignures tel que « Scotch-Brite® » (de couleur bleu) en frottant dans le sens du grain. Rincez à l'eau claire puis asséchez.

955, rue Lachance
Québec, QC G1P 2H3
Canada

T 418-687-3630 | 1-800-461-3377
F 418-687-9129 | 1-866-397-9090

serviceclientele@rosko-julien.ca
www.rosko-julien.ca